



Mise à disposition d'une salle municipale

Dans une politique de soutien au développement de la vie associative, la Ville met à disposition des salles pour des activités ponctuelles ou régulières, ainsi que pour les événements.

Toute demande doit être adressée à l'attention de Monsieur le Maire (par courrier postal, par mail à l'adresse courriermairie@livry-gargan.fr ou en ligne) avec les éléments ci-dessous :

- ▶ nom / prénom / adresse et téléphone du réservataire
- ▶ la date souhaitée
- ▶ le nombre de participants
- ▶ le motif de la réservation



Réservation de salle en ligne

Découvrez ci-dessous les différentes salles mises à disposition des associations par la Ville.

Le foyer-bar du Parc des sports Alfred-Marcel-Vincent

- ▶ Capacité d'accueil : 100 personnes debout ou 60 personnes assises
- ▶ Location : 348 €
- ▶ Caution : 500 €

Les locations peuvent s'effectuer tous les jours de la semaine, du lundi au dimanche de 8h30 à 1h du matin. Chaque salle est équipée de tables, de chaises et d'un réfrigérateur.



L'Espace Jules-Verne

Adresse : 16 – 18, allée du Parc de la Mairie

Cet espace comprend 3 salles.

Salle 1

- ▶ Capacité d'accueil : 300 personnes
- ▶ Location : 1088 €
- ▶ Caution : 1000 €



Salle 2 (Roger Joly)

- ▶ Capacité d'accueil : 80 personnes
- ▶ Location : 459 €
- ▶ Caution : 500 €



Salle 3

- ▶ Capacité d'accueil : 40 personnes
- ▶ Location : 381 €
- ▶ Caution : 400 €
- ▶ La cuisine : aménagée avec un évier, un four, deux frigidaires (la vaisselle et les couverts ne sont pas fournis). Supplément : 107 €



Salle Gaston-Vié

20 avenue du Consul-Général-Nordling
Capacité d'accueil : 40 personnes

Maison des Anciens Combattants

80 avenue du Consul-Général-Nordling
Capacité d'accueil : 45 personnes



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3 PLACE FRANÇOIS-MITERRAND - BP 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43